

province de Québec et ma province natale se compare maintenant avec avantage avec toute autre partie du Canada quant à ce qui touche l'amélioration de l'hygiène et les conditions sanitaires en général.

Tant de choses ont été dites au cours de ce débat, monsieur l'Orateur, qu'il est difficile de les résumer toutes, mais il en est deux dont je désire faire mention. La première concerne cette idée de centralisation. J'y suis opposé. A mon humble avis, un des principes directeurs du libéralisme est celui de décentralisation et si mon grand-père, avec plusieurs réformateurs ontariens, a voté contre la Confédération alors qu'il était membre de l'assemblée législative, c'est précisément parce qu'il redoutait les dangers de centralisation sous un seul gouvernement. L'hygiène est une affaire purement locale et l'hommage rendu à l'Alberta par mon honorable ami le député de Rosetown-Biggar démontre que les provinces s'en tirent très bien. Je l'invite à visiter ma circonscription. Je serai très heureux de lui servir de guide pour lui montrer nos unités sanitaires afin qu'il puisse se rendre compte par lui-même des progrès que nous avons réalisés dans ce domaine.

Mais il existe différentes façons de travailler à l'amélioration de l'hygiène parmi nos concitoyens. L'une consiste à réduire le chômage dans notre pays. C'est à quoi songeait le député de Témiscouata quand il a fait une étude spéciale du chômage au Canada et le recensement du cheptel que possédaient les colons de sa région.

Mais ce n'est pas tout, monsieur l'Orateur. Je sais fort bien qu'il y a d'autres choses, surtout des vêtements, fort utiles pour les pauvres et qui contribueront à la sauvegarde de leur santé. Mon honorable ami le ministre des Services nationaux de guerre (M. LaFlèche) doit se rappeler qu'avant la guerre, alors qu'il était sous-ministre de la Défense nationale, et le ministre des Pensions et de la Santé nationale (M. Mackenzie) doit se rappeler aussi que je suis allé les voir tous deux pour leur demander de vieux vêtements militaires à l'usage des colons. J'en ai obtenu jusqu'à la fin de 1940, mais après qu'un comité de la Chambre eût étudié la question, il me fut impossible d'en obtenir davantage. Pourquoi? Quel usage fait-on de ces vêtements? Il faut s'occuper de la santé de nos gens, dès la naissance d'un enfant et même avant, parce qu'il faut avoir soin de la mère, ce qui se fait dans tous les pays civilisés. Quand un enfant vient au monde, c'est un être très délicat et qui a besoin de grands soins et de vêtements chauds.

Je n'oublie pas que certains de nos citoyens les plus éminents viennent de très pauvres

familles. Dans mon comté il y avait de pauvres colons. Ils étaient établis sur une terre rocailleuse et étaient très pauvres. Je n'insisterai pas sur les scènes fort désagréables qui se produisirent, quand je mentionnai ces gens, alors que mon parti se trouvait dans l'opposition. Je n'en parlerai pas ce soir, parce que le débat se maintient à un niveau si élevé qu'il ne faut pas faire intervenir aucun esprit de parti. Mais permettez-moi de vous indiquer, monsieur l'Orateur, l'usage fait de ces vieux vêtements. Plusieurs de ces colons avaient été transplantés de la ville dans des régions rurales impropres à la colonisation et ils se trouvaient dans l'indigence, d'autant plus que leurs petits manquaient de vêtements chauds en hiver et, par conséquent, devaient rester à la maison, au grand détriment de leur santé. Quand j'ai pu leur donner ces longues capotes militaires, dont plusieurs étaient usées mais pouvaient encore retenir la chaleur, les mères les ont découpées et façonnées pour leurs jeunes enfants afin qu'ils puissent sortir en hiver, jouer au soleil et respirer l'air pur. Puis un comité de la Chambre a siégé sans avoir connaissance de ces faits et nous avons été ensuite dans l'impossibilité d'obtenir de ces vieux vêtements pour les enfants des colons. Je me suis mis en communication avec le fonctionnaire chargé de cette question au ministère des Finances. Notez, monsieur l'Orateur, que c'était un excellent homme; il me dit qu'il le ferait volontiers, mais que l'autorité dont il avait été investi à cet égard lui avait été soustraite et qu'il ne pouvait rien faire en la matière. Quand je me suis adressé au ministère de la Défense nationale pour demander quelques-uns de ces vieux vêtements pour les enfants pauvres de mon comté on m'a répondu: "Nous ne pouvons pas le faire, le comité de la Chambre l'a défendu."

Nous ne devrions pas attendre que ces petits enfants soient tous morts ou aient souffert du froid pour décider d'en prendre soin. Aucun plan de sécurité ou d'assurance sociale ne saurait ressusciter les morts ou profiter aux citoyens qui auront contracté une maladie grave comme la tuberculose ou toute autre affection propre à hâter leur mort. Nous nous plaignons de ce qu'un si grand nombre de jeunes gens soient inaptes au service militaire. C'est ce qu'a fait le ministre des Services nationaux de guerre dans un excellent discours qu'il a prononcé à ce sujet à London, Ontario, et auquel les journaux ont fait beaucoup de publicité. Nous nous plaignons de cela et certains se figurent que nous pourrions apporter remède avec du papier et des polices d'assurance. Nous ne pouvons attendre que le comité ait terminé ses délibérations; il faut